

DEMANDE DE LOCATION DE MATERIEL COMMUNAL

Conditions de location :

- Le matériel est pris en l'état par le bénéficiaire ;
- La présence du réservataire/loueur ou d'un représentant dûment désigné est obligatoire lors de la livraison et de la reprise du matériel loué ;
- La livraison et la reprise du matériel se font en début de matinée, fin de matinée, début d'après-midi ou fin d'après-midi. Les services techniques vous contacteront afin de définir l'horaire ;
- Le bénéficiaire verse d'avance la caution et le montant de la location (par chèque à l'ordre du Trésor public RM 50306) ;
- Le bénéficiaire s'engage à rendre le matériel dans un état propre et sec. Une vérification est effectuée dans la semaine par les services techniques. La fiche d'état du matériel est ainsi complétée et sans dommage constaté la caution sera rendue, à défaut celle-ci sera retenue ;
- Il est demandé un croquis de la configuration des barnums (accolés, ouverts, fermés, avec gouttières...) afin de définir le nécessaire à livrer.

TARIFS 2024

	PERIODE DE LOCATION	LOCATION	QUANTITE	TOTAL LOCATION	TOTAL CAUTION
TABLES (2,20m x 0,80m)	Indifférent				
Caution forfait de 150€					
Location de tables		10€ par table x 10 €		
CHAISES	Indifférent				
Caution forfait de 150€					
Location forfait lot 20 premières chaises		Forfait 55€	1 lot x 55€		
Au-delà par lot de 10 chaises		Forfait 10 € lot x 10€		
BARNUMS (3m x 3m)	Week-end vendredi au lundi				
Caution de 500€ /barnum		 x 500€		
Location par barnum		45€/barnum x 45€		

Je soussigné *Nom* *Prénom*

Adresse

Tél.

Adresse mail

Pour le et déclare accepter les conditions définies ci-dessus.

Date

Signature



CADRE RESERVE A LA MAIRIE

Date :

Bon pour accord
Le Maire

FICHE D'ETAT DU MATERIEL

Propre : oui non

Sec : oui non

Observations :

Date

Signature des services techniques